



Procès-Verbal Commission Régionale Féminines

Réunion du Lundi 29 avril 2019

Président des Compétitions : M. Yves BEGON.

Présents : Mmes Nicole CONSTANCIAS, Abtisse HARIZA, Annick JOUVE et M. Anthony ARCHIMBAUD

OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES DES CLUBS

La Commission rappelle aux clubs de R1 F et R2 F qu'ils doivent se conformer aux obligations fixées à l'article 4 du Règlement des Championnats Régionaux Seniors Féminins.

Ils doivent notamment disposer d'un entraîneur titulaire au moins du CFF3 (certifié) présent sur le banc de touche et inscrit sur la feuille de match en cette qualité.

Conformément aux dispositions réglementaires, un état des lieux du respect de ces obligations a été notifié aux clubs de R1F à la fin de décembre 2018. Le constat définitif pour les clubs de R1F sera arrêté le 30 avril 2019 et ceux qui ne répondent pas aux critères exigés ne pourront postuler à participer à la Phase d'Accession en National (P.A.N.).

COUPE LAuRAFoot FEMININE

- **Quarts de finale** :

Le tirage au sort a été effectué le mardi 23 avril 2019 à Saint Maurice de Beynost.

Ces rencontres sont prévues pour le **mercredi 1^{er} mai 2019** à 14h30

recevants		visiteurs	
546946	GRENOBLE FOOT 38 (2)	535789	CLERMONT FOOT 63
500080	OLYMPIQUE LYONNAIS (2)	790167	CALUIRE FOOTBALL FILLES 1968
541895	F.C. PONTCHARRA SAINT LOUP	550225	A.S. SAINT ETIENNE (2)
590133	FOOTBALL CLUB DU CHERAN	528571	A.S. ST ROMAIN LA SANNE

- **Programme des demi-finales** (05 mai 2019)

Vainqueur du match 4 / vainqueur du match 2

Vainqueur du match 1 / vainqueur du match 3

CHAMPIONNAT R2 F – 2^{ème} phase

Suite au forfait général de début de saison du CS. NIVOLAS VERMELLE, la 2^{ème} phase du championnat R2 F comprend :

- * 2 poules d'**Accession** regroupant 12 équipes (les 3 premières des poules en 1^{re} phase.
- * 2 poules **Promotion** comprenant les 11 équipes restantes, soit une poule de 6 et une poule de 5.

Eu égard à cette disposition, il est précisé :

- Les relégations réglementaires obligatoires à la fin de la 2^{ème} phase en Promotion seraient le C.S. Nivolas Vermelle et le dernier de la poule à 6 équipes.
- Prenant en considération qu'actuellement 10 districts seraient éligibles suite à l'organisation d'un championnat départemental ou interdépartemental senior féminin en football à 11 comportant un minimum de 6 équipes terminant la compétition, les équipes finissant en R2 F Promotion à la 5^{ème} place de leur poule joueraient leur maintien à ce niveau en participant à l'épreuve des interdistricts.

INTERDISTRICTS

Compte tenu qu'à ce jour 10 districts sont éligibles, il est retenu que 12 équipes participeront à l'épreuve interdistricts (10 proviennent des districts éligibles + les 2 clubs finissant au 5^{ème} rang – et non les 6^{èmes} car relégués - des deux poules de PROMOTION à la fin de la 2^{ème} phase R2 F).

Le règlement de cette épreuve prévoit la constitution de 4 poules géographiques de 3 équipes. Cette épreuve se disputera en matchs secs sur 3 journées : **2, 9 et 16 juin 2019.**

DOSSIERS

* **CHAMPIONNAT R2 F – Promotion - Poule C :**

CALUIRE FOOT FILLES 1968 / U.S. BAINS ST CHRISTOPHE (match du 28 avril 2019 n° 25570.2)
La Commission décide de transmettre le dossier de cette rencontre, non jouée, à la Commission Régionale des Règlements pour suite à donner.

* **F.C. AMBILLY FEMININ** –

La Commission prend acte de la requête formulée par ce club concernant la possibilité d'engager une équipe réserve Senior et une équipe U18 F la saison prochaine.

COURRIERS DES CLUBS (Horaires)

* **Championnat R2 F – Accession Poule A :**

Clermont Foot 63 - le match n° 25547.2 : Clermont Foot 63 (2) / Sud Lyonnais se disputera le dimanche 12 mai 2019 à 15h00 au stade Pierre Ducourtial à Aulnat.

* **Championnat U18 F :**

Poule B :

F.C. Lezoux - le match n° 24738.2 : F.C. Lezoux / Gr. Vallée de L'Authre du 19 mai 2019 se disputera le samedi 18 mai 2019 à 14h30 au stade de JOZE.

* **Championnat U15 F Ouest** :

Cébazat-Sports - le match n° 25309.1 : Cébazat-Sports / Velay Sud 43 se disputera le mercredi 08 mai 2019 à 10h30 au stade Montpied à Clermont-Ferrand.

Yves BEGON

Abtisse HARIZA et Annick JOUVE,

Président des Compétitions

Les Responsables du football féminin